LE GROUPE
NOUVEAU PARIS
POPULAIRE

Vœu rattaché à la DSOL 37 relatif à l'accueil et à la solidarité avec les réfugié·es

Voeu déposé par Sophie de La Rochefoucauld, Sophia Chikirou, Emile Meunier, Rodrigo Arenas, Sonia Chaouche, Sabrina Nouri, Christophe Prudhomme, Roland Timsit et Céline Verzeletti du groupe Nouveau Paris Populaire

Considerant que Paris a toujours été une terre d'accueil, de solidarité et de refuge pour les personnes fuyant les guerres, les persécutions, les catastrophes climatiques et la misère sociale ;

Considérant la prise en charge des demandeurs d'asile largement insuffisante en dépit des obligations légales de l'état en matière d'accueil ;

Considérant la suppression de 6400 places d'hébergements en 2025 et que le projet de la loi de finance 2026 prévoit la suppression de plus de 1400 places actant un recul systémique de l'engagement public alors que les besoins demeurent élevés ;

Considérant que plusieurs grandes villes, dont Strasbourg, Bordeaux, Grenoble, Rennes et Lyon, ont engagé des recours indemnitaires contre l'État afin de faire reconnaître sa carence en matière d'hébergement d'urgence et d'obtenir le remboursement des dépenses assumées par les collectivités pour pallier ces manquements ;

Considérant que Paris avait participé, avec ces mêmes villes, à une première démarche de recours gracieux auprès de l'État, restée sans réponse, sans toutefois se joindre ensuite aux recours contentieux engagés devant les juridictions administratives ;

Considérant les annonces d'Emmanuel Grégoire d'ouvrir 4000 places d'hébergements supplémentaires pendant son mandat ;

Considérant que des personnes , femmes et enfants inclus, survivent dans des conditions indignes faute de solutions pérennes ;

Considérant que des milliers de personnes durant des épisodes de grands froids ou de fortes chaleurs sont restés sans solution de mise à l'abri et 2572 migrants ont été expulsés lors des jeux olympiques ;

Considérant que les associations d'entraides sont sous financées et ont du mal à accompagner et protéger les demandeurs ;

Sur proposition de Sophie de La Rochefoucauld, , Sophia Chikirou, Emile Meunier, Rodrigo Arenas, Sonia Chaouche, Sabrina Nouri, Christophe Prudhomme, Roland Timsit et Céline Verzeletti du groupe Nouveau Paris Populaire, le Conseil de Paris émet le vœu que la Ville de Paris :

- reconnaisse la situation d'urgence humanitaire pour toutes les personnes sans abri en incluant les personnes réfugiées et migrantes ;
- constate la carence de l'État en matière d'hébergement d'urgence inconditionnel et engage, sans délai, un recours contentieux afin de faire reconnaître cette carence et d'obtenir le respect effectif de ses obligations ;
- ouvre immédiatement des points "haltes humanitaires" supplémentaires particulièrement dans les arrondissements les plus concernés et l'étendre aux autres arrondissements progressivement ;
- présente en Conseil de Paris son plan d'action pour l'ouverture des 4 000 places d'hébergement annoncées ;